

Réunion ordinaire du conseil d'établissement
de l'école des Falaises

Date: mercredi, le 15 décembre 2021
TEAMS

1. Ouverture de l'assemblée et vérification des présences
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption et suivi du procès-verbal de la rencontre du 12 octobre 2021
4. Parole à l'assemblée
5. PRIÉ (Consultation)
6. Mesures dédiées et protégées (Adoption)
7. Sorties et activités éducatives (Adoption)
8. SDG : organisation des effets personnels (Discussion)
9. Parole à la représentante de la communauté
10. Parole au délégué du comité de parents
11. Parole au délégué du personnel de soutien
12. Parole au personnel enseignant et à la direction
 - Gestes de violence et d'intimidation
13. Parole à la présidence
14. Levée de l'assemblée

Procès-verbal du conseil d'établissement de l'école des Falaises, tenu le 15 décembre, 19h00, en virtuel sur la plateforme TEAMS.

REPRÉSENTANTS DES PARENTS :

Sylvain Michel Paradis
Eric Cadotte
Josée Desnoyers
Jessica Gagnon
Mélanie Magnan
Jessica Sinnett
Marie-Pier Charbonneau, représentante au comité de parents

REPRÉSENTANTS DES ENSEIGNANTS :

Nathalie Desbiens
Annie Guérin
Kathleen Denommé
Nancy Cartier

REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL DE SOUTIEN :

Martine Lessard

REPRÉSENTANTE DU SERVICE DE GARDE :

Julie Beaudry

REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNAUTÉ :

Josée Desnoyers
Caroline Paquin

DIRECTION :

Mélanie Taillon

ABSENCES :

Jessica Sinnett
Marie-Pier Charbonneau, représentante au comité de parents
Martine Lessard
Julie Beaudry
Caroline Paquin

1) OUVERTURE DE LA SÉANCE

Ouverture de la séance du conseil d'établissement. Les membres du conseil d'établissement, souhaite la bienvenue à madame Mélanie Taillon nouvelle directrice de l'école. La direction et le président souhaitent la bienvenue aux membres. Il est 18h32.

2) ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR, madame Kathleen Denommé que l'ordre du jour soit adopté tel que proposé.

3) SUIVI ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 12 octobre 2021

IL EST PROPOSÉ PAR, madame Annie Guérin que le procès-verbal soit adopté tel que proposé.

4) PAROLE À L'ASSEMBLÉE

NIL

5) PRIÉ (CONSULTATION)

Plan de répartition des immeubles présenté par madame Taillon. Monsieur Cadotte demande si des changements de bassins sont à prévoir. Il est informé, que non pour le moment. On demande si c'est seulement avec les codes postaux qu'on fait des courbes de prévision démographique. On s'interroge, car à Prévost, il n'y a qu'un code postal unique pour toute la ville. Difficile de prévoir qu'elle école sera touchée. Les marcheurs sont une bonne indication des variations démographiques. On voudrait que le CE recommande au Centre de services scolaires de s'arrimer davantage avec les municipalités pour savoir où les nouveaux développements sont prévus.

CE-029-151221-01

6) MESURES DÉDIÉES ET PROTÉGÉES.

Budget prévu et obligatoirement pour certaines mesures comme l'aide alimentaire, la cour de l'école, les sorties culturelles en milieu scolaire, etc... Des questions sur les sommes, notamment pour la cour d'école. Manque d'ombre, les arbres plantés ont eu de la difficulté et sont trop petits. Le club optimiste a prêté des chapiteaux mais c'était difficile à gérer.

IL EST PROPOSÉ PAR, monsieur Éric Cadotte que les mesures dédiées et protégées soient adoptées telles que proposées.

CE-029-151221-02

7) ACTIVITÉS ÉDUCATIVES ET SORTIES SCOLAIRES

Madame Taillon présente les activités éducatives et les sorties scolaires prévues pour l'année scolaire 2021-2022.

IL EST PROPOSÉ PAR, madame Mélanie Magnan que les activités et les sorties prévues soient adoptées telles que proposées.

8) SDG : ORGANISATION DES EFFETS PERSONNELS

Un suivi sera fait auprès de Mme Beaudry à son retour.

9) PAROLE À LA REPRÉSENTANTE DE LA COMMUNAUTÉ

Des cannes de Noël seront distribuées par le club optimiste lors de la journée d'activité du 21 décembre 2021. On mentionne qu'une pétition circule contre la construction de l'école secondaire.

10) PAROLE À LA DÉLÉGUÉE DU COMITÉ DE PARENTS

Une rencontre a eu lieu la semaine passée d'une durée de 2h. Beaucoup de discussions et de questions sur la COVID qui soulèvent des inquiétudes. Présentation au niveau du plan des immeubles. Critères de sélection pour les directions d'école. Suivi plomb dans l'eau : plusieurs mesures sont prises. Aucune date est prévue concernant le moment où la situation sera réglée, aucune nouvelle concrète... Mme Taillon va aller à la source pour le dossier du plomb dans l'eau.

11) PAROLE À LA DÉLÉGUÉ DU PERSONNEL DE SOUTIEN

NIL

12) PAROLE AU PERSONNEL ENSEIGNANT ET À LA DIRECTION

- Vaccination

État de la situation – 38 élèves iront se faire vacciner à l'école Val-des-Monts

- Boîte à lunch

Mme Cartier soulève plusieurs frustrations par rapport à la boîte à lunch. Plusieurs friandises comme collation. Elle aimerait que l'on revienne à l'ancienne politique. Intervention de M. Cadotte et Mme Magnan, la politique alimentaire du Centre de services scolaires régie seulement l'offre de service alimentaire de l'école et ne peut pas contrôler ce que les parents mettent dans la boîte à lunch. Pour les allergènes, la politique du Centre de services scolaires est claire, c'est interdit. Pour le reste, les parents ne peuvent pas être contraints. On propose des formations ou de l'éducation pour sensibiliser.

- OPP, activité de Noël

L'OPP est très présente. Une belle activité a été préparée pour la dernière journée avant Noël thématique hawaïenne. L'OPP est ouverte à toutes les propositions pour amuser les enfants comme journée pyjama par exemple.

- Devoirs au SDG, le suivi sera fait lors du prochain conseil d'établissement.

13) PAROLE À LA PRÉSIDENTE

Un suivi est fait sur la formation obligatoire pour les nouveaux membres de conseil d'établissement.

Le prochain conseil d'établissement se tiendra le 18 janvier 2022 à 19h.

14) QUESTIONS DIVERSES

NIL

15) LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ PAR M. Cadotte que la séance soit levée à 19h23.

Mélanie Taillon

Mélanie Taillon, directrice

Sylvain-Michel Paradis

Sylvain-Michel Paradis, président



ÉCOLE DES FALAISES
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
PROCÈS-VERBAL DU 15 décembre 2021

Two vertical lines defining a large empty space for the minutes of the meeting.



ÉCOLE DES FALAISES
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
PROCÈS-VERBAL DU 15 décembre 2021

Two vertical lines extending downwards from the logo, defining a narrow column for text or signatures.



ÉCOLE DES FALAISES
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
PROCÈS-VERBAL DU 15 décembre 2021

Two vertical lines extending downwards from the logo, defining a narrow column for notes or signatures.